



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

passport biométrique

Question écrite n° 120967

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les nouvelles directives de justification de nationalité française pour l'attribution d'un passeport biométrique. Depuis plusieurs mois, de nombreuses personnes nées à l'étranger se voient obligées de prouver leur nationalité française afin d'obtenir un passeport biométrique. Cette nouvelle directive touche directement les citoyens français qui se sentent rejetés et humiliés par cette obligation de prouver qu'ils sont français. Une telle mesure est ressentie comme une discrimination à l'égard des Français nés hors du territoire. Dans ce cadre, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour éviter ces désagréments.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120967

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2821